

Le budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est un outil de gestion permettant d'**anticiper le résultat financier** sur une ou plusieurs années :

- les **dépenses nécessaires** à la réalisation des activités de l'association ;
- les **ressources prévisionnelles** pouvant les couvrir.

Il représente une **formalisation chiffrée du projet** de l'association.



ATTENTION

- Le budget prévisionnel est un **document systématiquement demandé par les partenaires** financiers privés et publics.
- Cet outil **doit être consulté régulièrement** afin de vérifier d'éventuels écarts avec ce qui a été prévu et d'envisager le plus tôt possible des ajustements pour pérenniser le projet.



BON A SAVOIR

- Le budget prévisionnel est un **compte de résultat prévisionnel** réalisé en amont de l'exercice comptable. Il est **évolutif**.
- Même s'il est demandé par les financeurs privés et publics, ce n'est pas un document « normé ».
Il peut donc prendre plusieurs formes.
- Pour jouer pleinement son rôle d'outil d'aide à la décision, il **doit être construit au regard des activités** de l'association.



A RETENIR

Le budget prévisionnel est un **outil de prévision et d'aide au pilotage** pour l'équipe dirigeante.
C'est aussi un **outil de communication** auprès des membres et partenaires de l'association.



POINT METHODE

- Avant de construire le budget prévisionnel, il est important de **s'interroger sur l'ensemble des dépenses liées à l'activité de l'association**. Pour ne rien oublier, il est conseillé de **réaliser des « fiches actions »** décrivant les moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation de chaque action.
- Il peut être **intéressant de réaliser un budget prévisionnel sur plusieurs années**. Dans le secteur sportif, les 4 années de l'olympiade peuvent être une période de projection pertinente.

Exemple d'organisation d'un budget prévisionnel

Période de projection	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4
CHARGES PREVISIONNELLES				
Quels sont les coûts à prévoir au regard de l'ensemble des activités envisagées ?				
CHARGES D'EXPLOITATION Toutes les dépenses prévues pour l'ensemble des actions envisagées par l'association (<i>les salaires, le loyer, les frais de fonctionnement, etc.</i>)				
CHARGES FINANCIERES Ensemble des intérêts qui devront être remboursés par rapport aux sommes déjà empruntées ou liées à des emprunts prévus.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES Coûts exceptionnels envisagés qui ne se rapportent pas à la gestion courante				
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES				
PRODUITS PREVISIONNELS				
Quelles sont les ressources qui vont permettre de couvrir l'ensemble des activités envisagées ?				
PRODUITS D'EXPLOITATION Toutes les ressources prévues liées à l'ensemble des actions envisagées par l'association (<i>cotisations, subventions, etc.</i>)				
PRODUITS FINANCIERS Tous les intérêts qui vont être gagnés . Ils sont liés aux sommes déjà épargnées ou qui le seront.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS Ressources exceptionnelles envisagées : qui ne se rapportent pas à la gestion courante				
TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS				
RESULTAT NET PREVISIONNEL = PRODUITS – CHARGES <i>Si résultat net > 0 = excédent prévisionnel</i> <i>Si résultat net < 0 = perte prévisionnelle</i>				

OUTILS CLES

CNAR Sport : fiche « *le bilan et le compte de résultat* »

CNAR Sport : « *La construction du projet associatif* », p.26. (fiche action).

Cette fiche a été réalisée en collaboration avec le CDOS Isère

Avec le soutien de

